CCBGE

CAT CLUB BOURGOGNE GRAND EST

DOSSIER PARTENAIRES & SPONSORS 2026-2027

Offres, contreparties et cadre de coopération

Bourgogne • Grand Est

Version du 21 septembre 2026

1. L’essentiel en une page

Notre proposition / Le Cat Club Bourgogne Grand Est propose aux entreprises, commerces, institutions et professionnels du monde animalier d’associer leur image à un projet félin régional fondé sur la qualité des expositions, le bien-être animal, la transmission des connaissances et la coopération territoriale.

Élément	Repère
Nom	Cat Club Bourgogne Grand Est (CCBGE)
Territoire prioritaire	Bourgogne et Grand Est (hors Bas-Rhin et Haut-Rhin dans le périmètre prioritaire)
Publics	Éleveurs, exposants, propriétaires, familles, professionnels, étudiants, collectivités
Projets soutenus	Lancement du club, ateliers, actions pédagogiques, communication, matériel et futures expositions
Format de contribution	Financier, en nature, en compétences ou média
Cadre	Convention écrite, contreparties définies, bilan de visibilité
Contact	contact@ccbge.fr

Le dossier est conçu comme une base personnalisable. Les montants et contreparties pourront être adaptés à la nature du partenaire, au projet soutenu et aux capacités réelles de chaque manifestation.

2. Qui sommes-nous ?

Cat Club Bourgogne Grand Est est une association loi 1901 créée le 4 septembre 2026 et enregistrée le 17 septembre 2026 sous le numéro RNA W382012184. Elle rassemble les acteurs et passionnés du monde félin autour d’un projet régional commun.

Ses missions principales sont :

- promouvoir le chat de race et le chat de maison auprès du public ;
- organiser, après obtention des autorisations nécessaires, des expositions et manifestations félines ;
- informer, former et accompagner les éleveurs, exposants et propriétaires ;
- placer la santé, le comportement et le bien-être animal au cœur des événements ;
- développer des partenariats avec les établissements d’enseignement et de formation ;
- favoriser la coopération entre clubs, collectivités, associations et professionnels.

Position fédérale à présenter avec exactitude / Le CCBGE a transmis sa candidature à la Fédération Féline Française le 21 septembre 2026. Tant qu’une décision d’admission n’a pas été officiellement notifiée, le club ne se présente pas comme affilié à la FFF ou à la FIFe et n’utilise pas leurs logos sans autorisation.

3. Un territoire large et complémentaire

L’identité du CCBGE s’ancre en Bourgogne et dans le Grand Est. Le périmètre prioritaire couvre la Bourgogne historique - Côte-d’Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne - ainsi que le Grand Est hors Bas-Rhin et Haut-Rhin, Haute Saône et Jura. Cette implantation permet de développer des partenariats locaux autour de chaque manifestation.

Territoire	Atouts pour un partenaire
Grand Est	Ouverture transfrontalière, réseau d'exposants, grands axes de déplacement et diversité des territoires.
Bourgogne	Ancrage associatif, patrimoine, tourisme, filières agricoles et forte culture de l'événement local.

La délimitation territoriale n'est pas exclusive : le club recherche la coordination et la coopération avec les autres structures félines.

4. Les publics que votre marque peut rencontrer

Public	Attentes	Opportunités de visibilité
Éleveurs et exposants	Produits fiables, services spécialisés, information technique	Démonstration, échantillonnage, stand, contenu expert
Propriétaires et familles	Conseils, alimentation, accessoires, santé, loisirs	Présence grand public, jeux, ateliers, supports pédagogiques
Professionnels animaliers	Réseau, notoriété, partenariats locaux	Rencontres B2B, catalogue, espace partenaires
Jeunes et établissements	Découverte des métiers et des pratiques	Ateliers, mécénat de compétences, supports pédagogiques
Collectivités et médias	Animation locale, fréquentation, projet responsable	Communication institutionnelle et retombées territoriales

Indicateurs prévisionnels / Pour une future exposition, le modèle d'organisation vise environ 100 chats par jour, avec une capacité pouvant aller jusqu'à 150 chats par jour selon la salle et les autorisations. Le besoin opérationnel est estimé à 15 à 25 bénévoles. Les objectifs de fréquentation du public seront fixés pour chaque lieu et communiqués au partenaire avant signature.

5. Pourquoi devenir partenaire du CCBGE ?

- Associer votre entreprise à un projet régional visible, concret et fédérateur.
- Toucher une communauté qualifiée autour du chat, de l'élevage, de la famille et des métiers animaliers.
- Bénéficier de contreparties adaptées : numérique, imprimé, événementiel, éditorial ou relationnel.
- Soutenir la qualité d'accueil, la pédagogie, le bien-être animal et la professionnalisation des manifestations.
- Créer des contenus et activations utiles plutôt qu'une simple présence de logo.
- Recevoir un bilan de partenariat permettant d'évaluer les actions réalisées.

6. Les projets pouvant être soutenus

Projet	Besoins possibles	Exemples de contreparties
Lancement du club	Impression, outils numériques, matériel administratif	Mention « partenaire fondateur », communication de lancement
Expositions félines	Salle, cages, transport, hôtels, vétérinaire, récompenses, restauration	Logo, stand, catalogue, parrainage d'un prix ou d'un espace
Actions pédagogiques	Supports, déplacements, intervenants, matériel de démonstration	Co-signature d'un atelier, contenu pédagogique, bilan d'action
Bien-être et logistique	Hygiène, litière, désinfection, signalétique, confort des animaux	Mention sur l'espace concerné et dans les communications utiles
Communication	Imprimerie, photo, vidéo, presse, radio, affichage	Crédit partenaire, visibilité sur les contenus produits
Bénévoles et équipes	Repas, vêtements, badges, hébergement, transport	Mention « partenaire des bénévoles » et valorisation dédiée

7. Formules annuelles proposées

Grille de lancement / Les montants ci-dessous constituent une proposition de départ à valider par le conseil d'administration. Chaque convention précise les supports réellement disponibles, les délais d'impression et les éventuelles exclusivités sectorielles.

Formule	Contribution	Contreparties principales
AMI DU CLUB	150 €	Logo dans la liste annuelle des partenaires ; mention dans le rapport d'activité ; publication collective de remerciement.
BRONZE	300 €	Avantages Ami + logo sur la page partenaires ; 1 publication dédiée ; 2 invitations visiteurs sur une manifestation.
ARGENT	600 €	Avantages Bronze + logo sur le panneau partenaires d'une manifestation ; encart 1/4 page dans un catalogue ; 4 invitations visiteurs.
OR	1 200 €	Avantages Argent + encart 1/2 page ; 2 publications dédiées ; logo sur une sélection de supports imprimés ; emplacement standard ou tarif de stand offert selon disponibilité.
PARTENAIRE FONDATEUR	À partir de 2 500 €	Statut « partenaire fondateur » pour l'exercice ; position renforcée sur les supports ; pleine page catalogue ; espace partenaire privilégié ; association à un prix ou à un espace ; bilan personnalisé.

Les invitations sont des entrées visiteurs. Elles n'incluent ni engagement de chat, ni repas, ni prestation annexe. Les emplacements de stand sont soumis aux contraintes de la salle et à l'activité du partenaire.

8. Offres liées à une exposition

Option	Tarif indicatif	Contenu
Stand commercial - 1 jour	120 €	Emplacement standard, mention dans la liste des stands
Stand commercial - 2 jours	180 €	Emplacement standard, mention dans la liste des stands
Encart catalogue 1/4 page	60 €	Fichier fourni par le partenaire avant la date limite
Encart catalogue 1/2 page	100 €	Fichier fourni par le partenaire avant la date limite
Encart catalogue pleine page	180 €	Page intérieure, sous réserve de disponibilité
Parrainage d'un prix ou d'une catégorie	150 €	Mention au podium, logo sur le diplôme ou support dédié si techniquement possible
Parrainage Best in Show / Best of Best	300 €	Mention dédiée, présence visuelle sur le support du prix
Partenaire d'une animation publique	À partir de 400 €	Co-visibilité sur l'animation et ses communications
Partenaire des juges ou des bénévoles	À partir de 500 €	Mention sur l'espace ou les supports concernés
Partenaire principal de l'exposition	À partir de 1 500 €	Dispositif sur mesure et visibilité prioritaire

Ces tarifs sont indicatifs, nets de toute taxe selon le régime fiscal applicable à l'association au jour de la convention. Ils peuvent être révisés en fonction de la salle, du coût d'impression, de la durée et de la fréquentation attendue.

9. Contributions en nature, en compétences ou média

Une entreprise peut contribuer autrement que par un versement financier. La valeur de la contribution est documentée et acceptée par les deux parties avant la manifestation.

Type de contribution	Exemples	Justificatifs attendus
Produits et dotations	Alimentation, litière, accessoires, cadeaux, trophées	Bon de livraison, quantité, valeur unitaire
Prestations	Impression, photographie, vidéo, transport, hébergement, restauration	Devis ou attestation de valeur
Compétences	Atelier, intervention professionnelle, conseil technique	Description, durée, identité de l'intervenant
Média	Encarts presse, radio, affichage, relais numérique	Plan de diffusion et preuves de parution

Type de contribution	Exemples	Justificatifs attendus
Matériel	Prêt de mobilier, signalétique, sonorisation, véhicule	Convention de prêt, état et conditions de restitution

À distinguer du mécénat / Le présent dossier concerne principalement le parrainage ou sponsoring, c'est-à-dire un soutien assorti de contreparties de visibilité. Un don sans contrepartie significative relève d'un cadre distinct. Aucun reçu fiscal ne sera délivré par le CCBGE tant qu'un rescrit n'aura pas confirmé son éligibilité au mécénat.

10. Supports de visibilité disponibles

Canal	Supports possibles	Conditions
Numérique	Site, page partenaires, publications sociales, newsletter, événement en ligne	Calendrier éditorial, validation du visuel et des mentions
Imprimé	Affiches, flyers, catalogue, diplômes, panneaux, badges	Sous réserve des délais d'impression et de la lisibilité du logo
Sur site	Stand, roll-up, écran, espace sponsorisé, podium, dotations	Sous réserve de l'espace, de la sécurité et des autorisations
Éditorial	Interview, conseil expert, présentation d'un métier	Contenu utile, non trompeur et validé par le club
Relationnel	Invitations, rencontre avec l'équipe, visite des coulisses	Selon capacité et sans accès aux zones réglementées

11. Exemples d'activations sur mesure

- « Le coin bien-être » : hygiène, confort, prévention et information pratique.
- « Le partenaire des bénévoles » : repas, tenues, badges ou espace repos.
- « Le parcours découverte des métiers » avec un établissement de formation.
- « Le prix du public » ou un prix spécial sponsorisé, sous réserve des règlements applicables.
- Un espace photo ou contenu social co-brandé, avec autorisations de droit à l'image.
- Une opération d'échantillonnage encadrée, adaptée aux chats et aux visiteurs.
- Un atelier professionnel : nutrition, toilettage, assurance, photographie ou aménagement.

Aucune activation ne peut influencer le jugement, le contrôle vétérinaire, l'admission des chats, les décisions disciplinaires ou l'indépendance de l'association.

12. Nos engagements envers les partenaires

- formaliser chaque partenariat par écrit ;
- définir précisément la contribution, les contreparties, les délais et les responsables ;
- faire valider l'usage des logos et éléments de marque ;
- respecter les emplacements et formats convenus, sous réserve des contraintes techniques ;
- signaler rapidement tout changement important ou toute impossibilité d'exécution ;
- préserver l'indépendance associative, la sécurité et le bien-être animal ;
- remettre un bilan de visibilité après l'action ou l'événement.

13. Ce que nous attendons du partenaire

- Désigner un interlocuteur unique ;
- Transmettre le logo et la charte de marque dans les formats demandés ;
- Respecter les échéances de paiement, de livraison et de validation ;
- Garantir la conformité des produits, messages et contenus fournis ;
- Ne pas utiliser le nom ou le logo du ccbge au-delà de la convention ;
- Informer le club de toute contrainte réglementaire ou réputationnelle ;
- Respecter les règles de la manifestation et les consignes de l'organisateur.

14. Mesure des résultats et bilan

Dans les 30 à 45 jours suivant la manifestation ou à la fin de l'exercice pour un partenariat annuel, le club peut remettre un bilan comprenant, selon les données disponibles :

- nombre de chats, exposants, visiteurs, bénévoles et stands ;
- inventaire des supports sur lesquels le partenaire a été visible ;
- photographies des implantations et activations ;
- statistiques numériques disponibles : portée, impressions, clics ou engagements ;
- retombées presse ou partenariats médias ;
- retour qualitatif de l'équipe et points d'amélioration.

Transparence / Les objectifs chiffrés inscrits dans une convention sont présentés comme des prévisions, sauf lorsqu'ils reposent sur des données déjà mesurées. Le bilan distingue clairement objectifs et résultats réels.

15. Déroulement d'un partenariat

Étape	Action	Responsable
1. Prise de contact	Échange sur les objectifs, le public et le budget	Club + partenaire
2. Proposition	Choix d'une formule ou construction sur mesure	Référent partenariats
3. Validation	Vérification éthique, technique et financière	Bureau / CA selon montant
4. Convention	Signature, calendrier, facturation ou livraison	Présidence + partenaire
5. Production	Transmission des logos, contenus, produits et validations	Partenaire
6. Activation	Mise en œuvre des contreparties convenues	Équipe projet
7. Bilan	Compte rendu, preuves et perspectives de renouvellement	Club

16. Calendrier recommandé

Échéance	Action recommandée
12 à 9 mois avant	Identification des partenaires majeurs, salle, budget et besoins logistiques
8 à 6 mois avant	Signature des partenariats structurants et réservation des espaces
5 à 3 mois avant	Collecte des logos, publicités, dotations et contenus
2 mois avant	Validation des supports imprimés et du plan d'implantation
1 mois avant	Annonce des partenaires, livraison des dotations, briefing opérationnel
Jour J	Accueil, visibilité, photos et suivi des contreparties
J+30 à J+45	Bilan et proposition de renouvellement

17. Informations administratives

Information	À renseigner
Dénomination	Cat Club Bourgogne Grand Est
Sigle	CCBGE
Forme	Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social	8 montée du Plan, 38690 MONTREVEL
RNA	W382012184
SIREN / SIRET	Demande transmise le 21/09/2026 - attribution en cours
Représentant légal	Mélanie CAILLET, Présidente
Référent partenariats	contact@ccbge.fr
Site internet	https://ccbge.fr
Coordonnées bancaires	Communiquées uniquement avec la convention signée ou la facture

18. Fiche de réponse du partenaire

Cette page peut être retournée par e-mail au référent partenariats.

Champ	Réponse
Entreprise / organisme	
SIREN / identifiant	
Adresse	
Contact	
Téléphone / e-mail	
Formule retenue	
Contribution financière	
Contribution en nature / compétences	
Contreparties souhaitées	
Événement ou période	
Contraintes de marque	
Besoin d'un devis ou d'une convention	Oui / Non
Date et signature	

19. Points juridiques et pratiques

- Le partenariat commercial est décrit dans une convention précisant la contribution et les contreparties.
- Le club conserve la maîtrise de ses décisions, de sa communication et du déroulement des manifestations.
- L'usage réciproque des noms, logos et marques est limité à la durée et à l'objet de la convention.
- La valorisation des apports en nature est établie avant leur acceptation.
- Les modalités de facturation et le régime fiscal sont vérifiés selon la situation de l'association au jour de l'accord.
- Les dons sans contrepartie significative sont traités séparément ; aucun reçu fiscal n'est émis avant sécurisation du régime par rescrit.

Références officielles utiles : Associations.gouv.fr, « Mécénat et parrainage » ; Économie.gouv.fr, informations relatives au mécénat et au rescrit fiscal. Ces références ne remplacent pas un conseil comptable ou juridique adapté à la situation du club.

20. Contact

Construisons un partenariat utile et visible / Contact : contact@ccbge.fr / Site : https://ccbge.fr / Adresse postale : 8 montée du Plan, 38690 MONTREVEL / Téléphone officiel : +33 (0)6.65.70.22.96

Nous vous proposons un échange de 20 à 30 minutes afin d’identifier la formule la plus cohérente avec vos objectifs, votre budget et nos projets.